

Pour évaluer le « coût psychique » du divorce, l'auteur cite seulement deux chiffres en appui de ses propos et c'est leur interprétation qui pose question : 80 % des divorces sont demandés par des femmes 54 % d'enfants ou d'adolescents de familles séparées n'ont que des contacts épisodiques avec leur père Jacques Arènes relève que 80 % des divorces sont demandés par des femmes. Il en voit bien la raison : « les comptes de siècles de patriarcat sont en train d'être réglés sous nos yeux ». Le mariage était en effet, « dans un passé relativement proche, configuré à la paternité », « un des buts essentiels du mariage fut de garantir l'autorité paternelle ». Cette cause du divorce, il ne s'y attarde pas. Peut-être pense-t-il tournée la page du patriarcat. Il note pourtant au passage que les pères « détiennent encore largement les commandes de la vie économique et politique ». Il pourrait relever que ce pouvoir économique des hommes entraîne une dépendance des épouses vis-à-vis de leurs époux. Il pourrait essayer de comprendre les raisons graves qui poussent les femmes à demander le divorce malgré une baisse conséquente de leur niveau de vie. Il pourrait essayer de comprendre leur malaise. Mais non. Son « propos essentiel » c'est le « malaise du masculin, et par là même du paternel ». Et le malaise vient de ce que les pères « ne sont plus les "leaders" de la famille » alors que les mères sont encore « garantes d'une stabilité affective » et conservent le plus souvent la garde des enfants en cas de séparation, si bien que 54 % d'enfants de familles séparées n'ont que des contacts épisodiques avec leur père. L'amoindrissement du rôle paternel et l'épreuve de la séparation, qui se renforcent l'un l'autre, entraîneraient selon lui de graves inconvénients pour les enfants : plus grande vulnérabilité chez les enfants de familles séparées (monoparentales ou recomposées) en terme de performance scolaire, de problèmes affectifs ou psychologiques, de risques d'accidents^{[\[3\]](http://fhedles.fr/textes-en-ligne/le-cout-psychique-du-divorce-pour-les-hommes-d%e2%80%99apres-jacques-arenes-gonzague-jd/#_ftn3)}. Mais il note lui-même que les difficultés liées à la séparation, notamment les difficultés économiques des mères, occasionnent sans doute plus de souffrances à l'enfant que la séparation elle-même. Et ces difficultés économiques ont sans doute à voir avec le fait que les hommes « détiennent encore largement les commandes de la vie économique et politique » : le salaire annuel moyen des hommes est supérieur de 36 % à celui des femmes. Le problème est-il donc l'absence du père ou son refus de renoncer à son rôle de patriarche ? Jacques Arènes veut faire « réexister » les pères mais pas tels qu'ils existaient, ce qui est paradoxal et peut-être même ambiguë dans la mesure où une paternité sans patriarcat n'est pas définie : « La sortie nécessaire d'un monde de domination masculine est en train de se solder, parfois de manière dramatique, par un effacement de la problématique paternelle. Il est urgent de s'intéresser, pour le bien des enfants et le bonheur de leurs géniteurs, à une démarche resituant la fonction paternelle, une fonction qui doit pouvoir réexister dans sa spécificité, sans pour autant revenir à la figure du patriarche d'antan. » En attendant que les hommes se décident à

changer, les femmes divorcent. Et elles doivent bien rire en lisant, en finale du chapitre, que la masculinité c'est le « goût de l'avenir ».